



## Dossier CNF introuvable et suspicion de fraude

Par **Tibou**, le **15/07/2019** à **22:20**

Bonjour,

En 1995, à mes 18 ans j'ai obtenue mon CNF et ma déclaration de nationalité française par filiation de mon père et suite à une demande de transcription de mon acte de naissance à Nantes en 2015 pour obtenir mon livret de famille, les différents services dont le TI qui m'a délivré mon CNF, me répondent qu'ils ne retrouvent pas mon dossier et donc ils concluent que mes documents sont à caractère frauduleux.

Je me suis déplacé au TI de Nogent il y a un mois et une greffière m'a reçu, elle a touché et vérifié mes documents et ne comprenait pas pourquoi on parle de faux et en vérifiant les archives elle me confirme que une autre personne est enregistrée à mon n° de dossier.

Depuis 2015 je suis fiché au magistrat et rien ne se passe, sauf que je suis coincé et ne peut rien faire car mon identité est comme suspendue.

Je comprend pas pourquoi le juge ne me convoque pas avec mes documents pour vérifier directement si mes documents sont vrais ou faux.

Même mon avocat ne comprends pas ce qui s'est passé.

Pourriez vous me dire si je peux moi même faire appel à un expert judiciaire pour prouver que mes papiers sont vrais et que l'administration a le droit de se tromper et que mon dossier et enregistré sous un autre numéro ou même perdu ?